



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 26 octobre 2023
Conseil communautaire

L'an deux mille vingt-trois et le 26 octobre
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 20 octobre 2023

Etaient présents :

AMIOT Myriam (remplaçante de Christian SENECLAUZE), AUDOUBERT René, BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine (arrivée à 19h08 au point n°2), CARON-JOURDA Yves, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CONDIS Sylvette, CRAIPEAU Chantal, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELMAS Pierre, ESCORIHUELA Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, MANFRIN Jean-Marc, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, MINETTI Stéphanie, MURCIA Christian, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, RAMOND Rémi, RIAND Sandrine, SALAT Éric, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, VIGNES Michel, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient excusés :

BAUDINIÈRE Julien, BENARFA Ali, CAILLET Pierre, CHALDUC Jean, COSTES Alexandra, CUSSOL Roselyne, DA SILVA Sandra, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, DELOR Carole, LAFARGUE Denis, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MENER Emilie, PORTET Michel, RENARD Sophie, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José, TEMPESTA Marie-Caroline.

Etaient absents : /

Pouvoirs :

CUSSOL Roselyne (pouvoir à René AUDOUBERT), DELOR Carole (pouvoir donné à Denis TURREL), LAFARGUE Denis (pouvoir donné à Sylvette CONDIS), MAILHOL Béatrice, (pouvoir donné à Frédéric BIENVENU), PORTET Michel (pouvoir donné à MEDALE-GIAMARCHI Claire).

Secrétaire de séance : Sandrine RIAND

Nombre de délégués titulaires : 57
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 44
Pouvoirs : 5

SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
t 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.volvestre.fr



Délibération C20231026_116 Tarif de la redevance spéciale pour la période 2023-2024

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De fixer le tarif de la redevance spéciale à 0,0464 €/litre d'ordures ménagères résiduelles conformément aux articles 7 et 8 du règlement de redevance spéciale ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

43 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_117 Admissions en non-valeur – Budget principal

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables présentées ci-dessus, pour un montant total de 5 687.47 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_118 Provision pour risques et charges - Budget Principal

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter la constitution d'une provision budgétaire d'un montant de 4 000 € permettant de couvrir le risque lié au contentieux opposant la Communauté de communes à Mme N. ;
- D'inscrire budgétairement les crédits au compte 6815 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_119 Décision modificative n°2 - Budget principal

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°2 ci-dessous sur le Budget principal de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Section de fonctionnement

Chapitre- Article	Objet	Dépenses	Recettes
67-673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	130 001 €	
68-6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	4 000 €	
042-6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	40 000 €	
74-741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI		26 615 €
74-74833	Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		16 068 €
75-75888	Autres produits divers de gestion courante		14 658 €
023-023	Virement à la section d'investissement	-116 660 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		57 341 €	57 341 €

Section d'investissement

Chapitre- Article	Objet	Dépenses	Recettes
4581-458101	Opérations sous-mandat Carbonne	-22 500 €	
4582-458201	Opérations sous-mandat Carbonne		-22 500 €
4581-458127	Opérations sous-mandat Escale	22 500 €	
4582-458227	Opérations sous-mandat Escale		22 500 €
040-28188	Autres immobilisations corporelles		40 000 €
041-2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20 000 €	
041-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		20 000 €
021-021	Virement de la section de fonctionnement		-116 660 €
23-2313	Constructions	-76 660 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		-56 660 €	-56 660 €

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_120 Attribution de fonds de concours - commune de Massabrac

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'attribuer un fonds de concours à la commune de Massabrac pour des travaux d'aménagement de trottoirs de la place publique de la mairie et rampe P.M.R. de la halle à hauteur de 5 214.75 €,**
- **D'autoriser le Président à signer tout acte y afférent.**

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_121 Avis sur l'ouverture dominicale des commerces de la commune de Carbone en 2024

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

- D'émettre un avis favorable à la proposition de la commune de Carbone d'autoriser l'ouverture des établissements de commerce et de détail de son périmètre, 7 dimanches en 2024, conformément à l'accord départemental du 28 juin 2023 sur la limitation des ouvertures de commerces en Haute-Garonne les dimanches et jours fériés pour 2024,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à notifier la présente décision à Monsieur le préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le maire de Carbone.

43 Voix POUR
Voix CONTRE
1 ABSTENTION (Stéphane BAROUSSE)

Délibération C20231026_122 Création de postes pour accroissement temporaire d'activité

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la création des postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint technique à temps complet, affecté au service patrimoine à partir du 01/11/2023, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments,
 - 4 postes d'adjoint technique à temps complet, affectés au service collecte et valorisation des déchets, pour exercer les fonctions d'agent de déchetterie / rippeur :
 - Dont 2 postes à partir du 01/12/2023
 - Dont 2 postes à partir du 01/01/2024
- De fixer la rémunération de ces emplois par référence à la grille indiciaire du grade correspondant ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_123 Création de postes liés aux avancements de grade

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De créer les postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires) ;
 - 4 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - 3 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires) ;
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (32 heures hebdomadaires) ;
 - 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder aux nominations des agents sur le nouveau grade ;

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.**

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_124 Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **De créer 1 poste permanent appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique C, au grade d'adjoint technique territorial, à temps complet, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments,**
- **Que cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ;**
- **Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ;**
- **De charger Monsieur le Président de recruter l'agent affecté à ce poste ;**
- **D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.**

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20231026_125 Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **De créer 1 poste permanent appartenant au cadre d'emplois des attachés territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique A, au grade d'attaché territorial, à temps complet, pour exercer les fonctions de chargé de l'habitat,**
- **Que cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ;**
- **Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ;**
- **De charger Monsieur le Président de recruter l'agent affecté à ce poste ;**
- **D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.**

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

A Carbone, le 27 octobre 2023